

# SERMAISE ET VOUS



## L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS INFORME !



## DATES A RETENIR

- 03 JANVIER 2009

**VOEUX DU MAIRE** à 11H 30  
à la Grange

- 17 JANVIER 2009

**GALETTE DES ANCIENS** à 15H00  
Offert par le Comité des Fêtes  
à nos aînés.

**CONCERT DE JAZZ** à 20H45  
à la grange, organisé par la Municipalité et  
le Comité des Fêtes  
Renseignements et réservations  
☎ 01 64 59 82 27

- 07 FEVRIER 2009

**SOIREE DANSANTE**  
à la grange, organisée par l'ASLS  
Renseignements ☎ 01 64 59 30 77  
Jacqueline MAQUERE

- 07 AU 15 MARS 2009

**EXPOSITION DE PEINTURE**  
à la mairie, organisée par la municipalité

- 14 MARS 2009

**CONCERT**  
à la grange, organisé par le Comité des Fêtes  
Renseignements ☎ 01 60 81 61 37  
Jean François MILARD

- 28 MARS 2009

**SOIREE DANSANTE**  
à la grange, organisée par le Football Club  
de Sermaise  
Renseignements ☎ 01 64 59 42 47  
Gérard BESSE

- 5 AVRIL 2009

**BOURSE PUERICULTURE**  
à la grange organisée par Ensemble Petits et  
Grands  
Renseignements ☎ 01 60 81 98 97  
Rachel PARADIS



# COMPTE RENDU DES PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 17 NOVEMBRE & 16 DECEMBRE 2008

## CAUE 91

La Commune de Sermaise a décidé, par un vote à l'unanimité lors du conseil municipal du 17 novembre 2008, de faire appel aux services du CAUE 91.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Essonne (CAUE 91) est un organisme départemental d'information et de conseil, ouvert à tous.

Le CAUE 91 a pour objectif de promouvoir une architecture, un urbanisme et un environnement de qualité, adaptés aux particularités locales. Ses interventions, grâce à une équipe pluridisciplinaire (architectes, paysagistes, plasticiens, urbanistes, sociologues) ont une dimension culturelle et pédagogique qui lui est spécifique.

Sans jamais se substituer aux professionnels de la maîtrise d'œuvre, il conseille tous les publics pour accompagner les demandes de programmation ; à ce titre, il est un outil d'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Dans le cadre municipal, ce conseil joue un rôle indépendant, sans tutelle, sans intérêt dans le processus de maîtrise d'œuvre, et il correspond à une exigence de qualité des élus pour leurs équipements, leurs aménagements et, plus globalement, pour le développement de leur commune.

Le budget du CAUE 91 provient d'une taxe départementale spécifique, la « TDCAUE », de subventions éventuelles de l'état, du département, des communes ou d'autres collectivités publiques, des cotisations de ses adhérents, des contributions liées à des conventions et objectifs conclus avec les collectivités ou les partenaires publics ou privés.

Nous demanderons conseil au CAUE 91, notamment sur le projet d'aménagement du cœur de village. Pour adhérer à ce service, la Commune doit verser 0,10 € par habitant avec une cotisation minimale de 200 € (le cas de Sermaise). Le CAUE 91 dont dépend Sermaise se situe à Évry, au 1 Boulevard de l'écoute, s'il pleut.

## LIAISON DOUCE SERMAISE BELLANGER



Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, nous allons réaliser une liaison douce entre le bourg de Sermaise et le hameau de Bellanger.

La décision d'acheter une bande de terrain sur le côté droit de la route a été prise à l'unanimité, lors du conseil municipal du 17 novembre dernier.

Vos élus travaillent pour que votre sécurité soit plus grande, lors de vos promenades et de vos déplacements.

## POINT CLASSE DE NEIGE

Cette année la classe de CM2 part en classe de neige du 5 au 17 janvier 2009 à Crest Voland, encadrée par 4 personnes, dont une infirmière.

Un effort financier important a été fait par la commune pour que les enfants puissent partir 2 semaines au lieu d'une les années précédentes et ce sans une augmentation trop importante de la participation des parents.

A l'unanimité cette participation financière a été fixée en fonction du quotient familial avec un minimum de 214,14 € et un maximum de 404,30 €.



## CONVENTION SOCIETE CANINE



Une convention canine a été signée auprès de la SACPA (Société pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) car depuis cet été la SPA n'assure plus ce service.

Cette société prendra en charge les chiens errants ou dangereux 24H/24 et ceux-ci seront acheminés vers les locaux de la fourrière de Souzy la Briche.

En cas de nécessité, les administrés devront s'adresser à la Mairie (aux heures d'ouverture), aux pompiers ou la gendarmerie, seuls habilités à contacter la SACPA.



## STATUTS SYNDICAT DES TRANSPORTS

Depuis le 01 octobre 2009, le STIF (Syndicat des Transports Ile de France) a repris à sa charge la compétence principale des syndicats de transports, la charte qualité.

Le Syndicat Intercommunal de Transports de la Région de Dourdan (SITRD) a donc revu ses statuts et compétences, de façon à continuer sa fonction d'interlocuteur privilégié.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'adhésion aux nouvelles compétences du SITRD :

- Coordinateur privilégié entre le S.T.I.F. et les transporteurs dans le cadre des lignes régulières ;
- Organisation des transports spécifiques dans le cadre de sorties sportives, culturelles, voyages scolaires, Collèges et Lycées ;
- Organisation de transports urbains intra-muros (communes urbaines) ;
- Plan Local de Déplacement.



## CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE SUR LA COMMUNE DE ST-ESCOBILLE

La société Sita Ile de France (groupe Suez) tente d'imposer depuis 6 ans, son projet privé de Centre d'Enfouissement Technique de déchets, avec possibilité de doublement, voire de triplement de la capacité et de la surface du site, sous 10 ans, sur la commune de Saint-Escobille (Essonne).

Ce site a été choisi de manière unilatérale en dépit de l'opposition réitérée et unanime des élus locaux, du Conseil Général de l'Essonne, du Conseil Régional Ile de France des différentes Communautés de Communes, des parlementaires de toutes tendances politiques et de la population.

Cet équipement industriel risque de mettre en péril la nappe phréatique de la Beauce. Les risques sanitaires et environnementaux sont très élevés.

Ce projet n'est pas compatible avec les besoins et les orientations écologiques actuels du département.

Le conseil municipal de Sermaise a demandé, à l'unanimité, à M. le Préfet, de refuser de manière définitive l'autorisation d'exploitation de ce Centre d'Enfouissement Technique.

## CREATION D'UNE REGIE MUNICIPALE

La trésorerie de Dourdan n'étant plus en mesure d'émettre nos titres de paiement en 2009, une régie municipale est créée pour la gestion périscolaire à compter du 1° février 2009.

Un service monétique va être mis en place avec 3 possibilités : prélèvement automatique, paiement par carte bancaire ou chèque en mairie.

Le reste des fonctionnalités du périscolaire (inscription mensuelle en cantine, tarifs, paiement mensuel ...) est inchangé.

## MARCHE DU DIMANCHE

Conformément à nos engagements pris lors de la campagne électorale, le conseil municipal a voté à l'unanimité la création d'un marché communal hebdomadaire.

Ce marché se tiendra le dimanche matin sur le parking de la gare en face du commerce « La cave du gourmet ».

Il débutera au printemps 2009, dès que toutes les démarches administratives auront été effectuées.

Un arrêté municipal interdira le stationnement sur la partie du parking réservée au marché du samedi 19H00 au dimanche 14H00.

Ce marché réunira des commerçants de l'alimentation, des producteurs de produits traditionnels et produits bio, des artisans. Pour être attractif et permettre un lancement efficace, le prix des emplacements a été fixé pour l'année 2009 à 0 euros le m2.

Tous les professionnels intéressés peuvent contacter la mairie afin de connaître les démarches nécessaires pour exposer et vendre sur notre marché.





## TELETHON 2008

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont participé à l'animation du 22<sup>ème</sup> Téléthon et à la célébration des 50 ans de l'AFM. Grâce à eux et à la vente de gâteaux par nos enfants, **nous avons récolté la somme de 2040 euros intégralement reversés à l'organisme Téléthon.**

## CENTRES DE LOISIRS



### CCDH à compter du 07 janvier 2009 :

- ⇒ Une amplitude horaire beaucoup plus importante : ouverture de 7 à 19 heures ;
- ⇒ Une tarification à la journée incluant le repas du midi, calculée en fonction du quotient familial et identique dans les 3 centres ;
- ⇒ Une préinscription et un prépaiement à effectuer au plus tard le 20 du mois précédent.

Vous pourrez trouver des dossiers d'inscription en mairie ou vous rendre directement au siège de la CCDH, 42 rue St Pierre à Dourdan.

### Des changements au niveau des 3 centres de loisirs de la

## SALON ADREP POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le 33<sup>e</sup> salon de l'ADREP se tiendra les 30 et 31 janvier prochain à l'Espace Champerret dans le 17<sup>e</sup> arrondissement.

Ce salon réunit les informations nécessaires, pour réussir le choix de la bonne filière scolaire (universitaire ou professionnelle).

Des invitations gratuites sont à votre disposition en mairie et vous trouverez plus d'informations sur le site : [www.adrep-infos.com](http://www.adrep-infos.com)

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

**Pour voter aux élections européennes qui auront lieu en juin 2009,** vous devez impérativement vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2008 à la mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



## ERRATUM

Dans le magazine, nous avons omis de donner les coordonnées de l'entreprise ci-dessous. Toutes nos excuses pour cet oubli.

CMC - Génie Thermique  
Plomberie, Chauffage, Ventilation, Énergies renouvelables  
5 Rue des Houches  
Hameau de Blancheface – 91530 SERMAISE

☎ 01 60 81 11 78  
📠 01 60 81 11 79  
[cmcidf@orange.fr](mailto:cmcidf@orange.fr)  
<http://pagespro-orange.fr/cmc91>

## BIBLIOTHEQUE



### Modification d'horaires pour les permanences :

- Mercredi de 10H30 à 12H00
- Vendredi de 16H30 à 18H00

La bibliothèque de Sermaise recherche des bénévoles pour assurer les permanences.

Renseignements : ☎ 01 64 59 64 87 Madame Anne BEAUJOUAN

## INTERVILLAGES

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe qui prépare les INTERVILLAGES qui auront lieu les : Samedi 16 et Dimanche 17 Mai 2009 à SERMAISE

Merci de vous faire connaître auprès de Jacqueline BESSE ☎ 01.64.59.42.47 ou 06.80.71.13.62

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues car de nombreuses tâches nous attendent !

